

08.06.2016 – 18:00 Uhr

Le conseiller national Daniel Fässler élu nouveau président de l'Association des Investisseurs Immobiliers AI

Zurich/Berne (ots) -

C'est le conseiller national PDC AI Daniel Fässler qui préside désormais l'Association des Investisseurs Immobiliers AI (investisseurs institutionnels et grosses sociétés immobilières). Avec le comité directeur renouvelé récemment, il consolide la coopération avec les mondes politique et économique et le grand public. Le nouveau positionnement de l'AI permettra de bénéficier de connaissances techniques très diverses et de suivre de très près les projets de réglementation.

Daniel Fässler, 55 ans, conseiller national PDC et Landammann du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, a été élu nouveau président de l'Association des Investisseurs Immobiliers (AI) par l'assemblée générale des membres le 8 juin 2016 à Zurich. En tant qu'association du secteur immobilier, l'AI représente des caisses de pension, les départements immobiliers de compagnies d'assurance, des banques et les grandes sociétés immobilières privées d'investissement de Suisse. Daniel Fässler, responsable du département d'économie publique AI, est un connaisseur avisé du secteur immobilier. En sa qualité d'avocat et de notaire, il a accompagné de nombreux projets et investissements immobiliers dans leurs phases de financement et de réalisation. Le conseiller national Daniel Fässler est membre de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CEATE. Il prend la succession de Reto Schär, responsable immobilier de la caisse de pension Migros, qui devient vice-président.

Politique foncière et marché résidentiel: concevoir ensemble un projet durable

A l'avenir, l'AI participera de manière plus intensive au débat politique en accompagnant au plus près les processus et projets réglementaires. Daniel Fässler s'explique: «Nos spécialistes et entreprises du secteur immobilier doivent participer au processus politique de manière continue et constructive. Nous voulons contribuer à la définition d'une politique suisse d'implantation et du logement prévoyante et durable. Pour ce faire, une politique foncière durable et des conditions-cadres raisonnables sont nécessaires. D'un point de vue économique, il est fondamental - et dans l'intérêt de la population suisse - que les investisseurs institutionnels bénéficient de bonnes possibilités de placement. Elles sont la base d'une offre de logements très diversifiée en Suisse.»

Il souhaite faire de l'association un partenaire fort: «Les investisseurs immobiliers et les entreprises immobilières contribuent de manière déterminante à la création d'une Suisse ouverte où il fait bon vivre. Les politiques, les autorités et le grand public sont nos interlocuteurs. Nous apportons nos intérêts, nos connaissances techniques et nos attentes.»

Contact:

Daniel Fässler, président de l'AI Tél. 079 310 92 15
Reto Schär, vice-président de l'AI Tél. 079 647 55 52

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100060135/100789208> abgerufen werden.